



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

**| Devenir ambassadeurs
| contre le harcèlement à l'école**

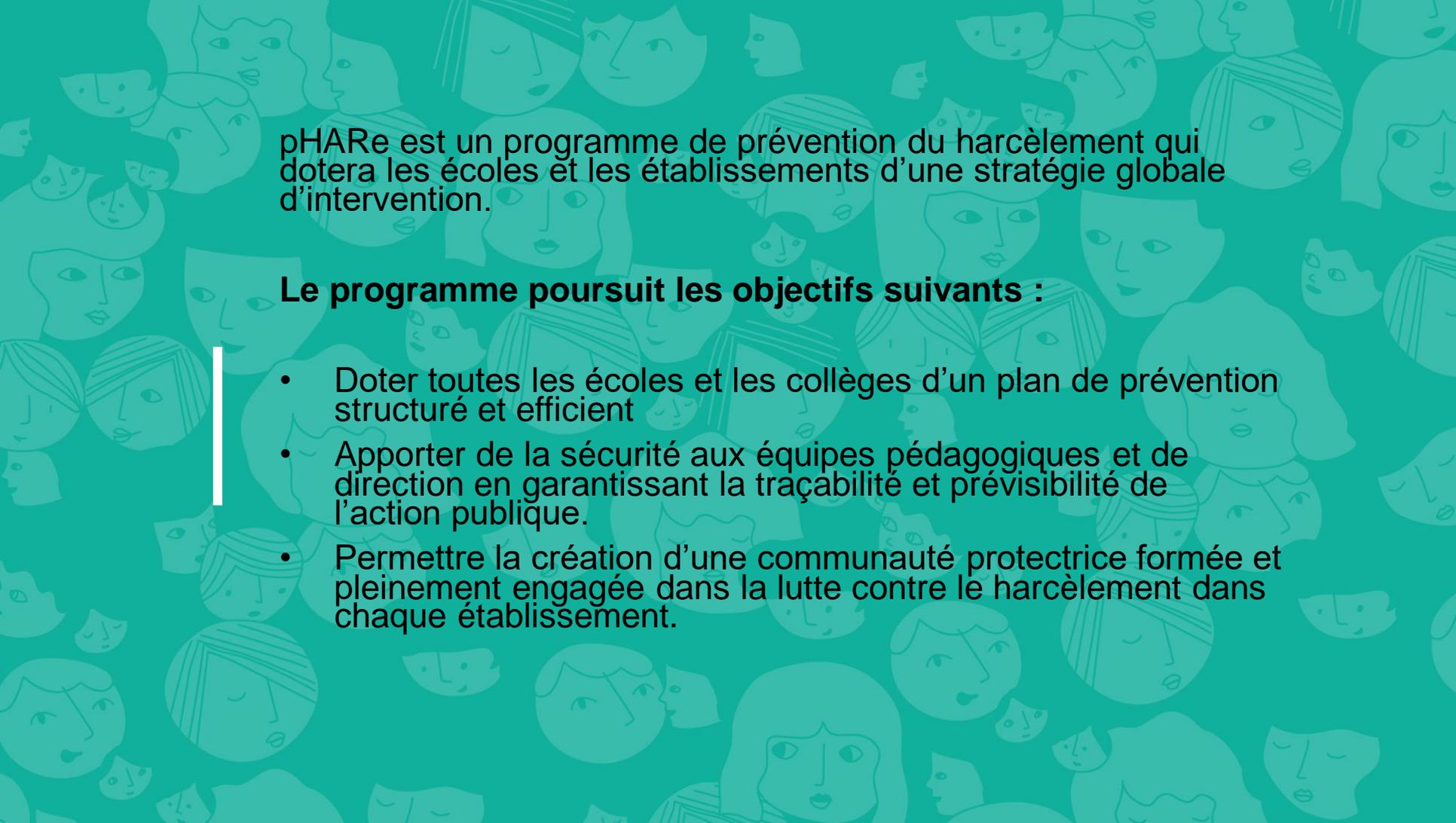


**FORMATION
DES AMBASSADEURS COLLEGIENS pHARe**

**TOUS AMBASSADEURS
CONTRE LE HARCÈLEMENT !**

Grands principes

- La mise en place du dispositif « ambassadeurs collégiens » constitue une des conditions d'éligibilité au label pHARe.
- La mise en place de ce dispositif s'effectue nécessairement avec l'aide de l'équipe de direction. La désignation de référents adultes de ce projet conditionne la réussite et la pérennité du dispositif.
- La formation des élèves est organisée au sein de l'établissement par ces référents.



pHARe est un programme de prévention du harcèlement qui dotera les écoles et les établissements d'une stratégie globale d'intervention.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

- Doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient
- Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques et de direction en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.
- Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS PHARE

Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre du programme PHARE :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du programme présidé par le recteur avec au moins 2 superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources des écoles et des établissements et des ambassadeurs lycéens.

AU NATIONAL

- Le comité de suivi du dispositif PHARE avec la conception de toutes les maquettes et l'animation du réseau des superviseurs et des 355 référents harcèlement, sous la conduite de la mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, représentants du monde associatif, des institutions, des universitaires et des acteurs éducatifs ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

LES CONTRIBUTEURS À L'ÉLABORATION DES MAQUETTES DU PROGRAMME PHARE

Nicole Cathelina,
pédagogue à temps partiel
harcèlement et phobie
sociale

Sylvie Comédette, maître de
conférences en sciences de
l'éducation de l'université
de Lille

Jean-Pierre Ballon
et Marie-Quartier
de l'association Edito
Nora Fraizeur
de l'association Marlon

la main tendue
Annie Desassis et Leslie
Sibani d'Intermet sans
violence et Tralalys
Catherine Jaquet
des Petits Citoyens
Caroline Binin
de l'Archevêque

Delphine Abécassis
de la MAE
Richard Galin,
chef de projet à l'ONE
Bertrand Gaudette
de l'association Aphon
Anne Yambillon, chargée
de mission partenariale
et prévention des violences
agressives du Dusen
du Pas-de-Calais
Christine Roux, référente
harcèlement académique
d'Als-Marselle

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

PHARE Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dis septembre 2021
**PHARE généralisé
à tout le territoire**

**10
élèves-ambassadeurs
par établissement**



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

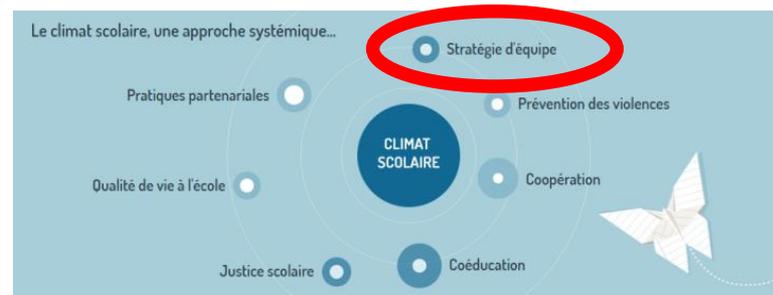
Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

Pourquoi un programme ?

Levier d'action

→ **Les stratégies collectives** pour faire baisser durablement le harcèlement, améliorer les relations et mieux faire réussir les élèves



Enjeux

- Volonté d'éradiquer ce phénomène, qui touche chaque année un peu plus de 5% de la population scolaire
- Offrir des réponses renouvelées pour faire face aux phénomènes de cyberharcèlement

10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves

INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement

AIDER les écoles et les établissements via un Réseau départemental d'intervention en cas de situation de harcèlement complexe

PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges

- 🕒 **Équipe ressource formée** à la prise en charge des situations de harcèlement
- 🕒 **10 h d'apprentissages par an** pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- 📄 **Mallettes pédagogiques** pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- 📄 **Kit d'information** à distribuer aux parents d'élèves
- 🏷️ **Label NonAuHarcèlement**

S'APPUYER sur un comité d'experts national contre le harcèlement pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles

CRÉER une plateforme nationale pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)

MESURER la qualité du climat scolaire, en incluant explicitement le harcèlement, dans l'évaluation des établissements

#NAH

INSTAURER dès le CP un prix Non au harcèlement

LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré

FORMER l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement

ÉTENDRE les horaires de la plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement

0800 200 000

ORGANISER en France un colloque international

PRÉSENTER l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NON AU HARCÈLEMENT



Ministère de l'Éducation nationale
191 rue de la République
93200 Saint-Denis

Etat des lieux du harcèlement entre élèves en France

- En 2017, 94,1 % des collégiens déclarent se sentir bien dans leur établissement (92,5 % en 2013) Mais une perception du climat scolaire moins bonne au fil de la scolarité et dans les collèges REP+
- 5,6 % des élèves sont en situation de multivictimation, ce qui est en baisse par rapport à 2013. Peu d'écart Rep-hors rep
- Mais le nombre de victimes de vidéos, photos, rumeurs humiliantes sur Internet est passé de 4,1 à 9,9, davantage subi par les filles
- 22 % des collégiens estiment qu'il y a plutôt beaucoup ou beaucoup de violence dans leur établissement.



Une inscription dans la loi

- Article L511-3-1 du Code de l'éducation
- Création loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 5
- « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».



Rappels du cadre réglementaire

- Une relance de la mise en œuvre des plans de prévention des violences, incluant un programme d'actions contre toutes les formes de harcèlement s'impose, afin qu'ils soient généralisés dans les écoles et les établissements.
- L'article R.421-20 du code de l'éducation prévoit la mise en place d'un plan de prévention des violences, incluant un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement, dans tous les établissements scolaires.
- L'article D.411-2 du code de l'éducation prévoit également que le conseil d'école doit entreprendre des démarches de prévention des violences et du harcèlement



QU'EST-CE QUE pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements

POUR QUI ?

Pour l'ensemble des écoles et des établissements

EN QUOI CONSISTE pHARe ?

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

@Décryptage de pHARe

COMMENT ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions

A QUOI S'ENGAGE

L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT pHARe ?

Charte d'engagement pour 2 ans

- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole de traitement
- Former une équipe d'élèves-ambassadeurs
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, etc.
- Organiser 10 h d'apprentissages annuelles dès le CP

Comment fonctionne pHARe ?

- Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets
- Pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, **à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collègues**
- Il se présente sous la forme **d'un échéancier d'actions**, film annuel prédéfini, **à mettre en place tout au long de l'année scolaire.**

FILM ANNUEL DE pHARe

Les grandes étapes de pHARe

- Adhésion/charte d'engagement
- Implanter le dispositif **Equipes ressources/ protocoles**
- Implanter le dispositif "**Ambassadeurs collégiens**" au sein de mon collège
- Participation à la **journée NAH**
- Participation au **concours NAH**
- **Programme 10h d'apprentissages**
- Participation au **Safer Internet Day**
- **Ateliers parents-personnels**

NAH

nah-dev-inwb0001.non-au-harcèlement.in.cloe.education.gouv.fr

Bilan de participation au concours Nah

Participation au concours Non Au Harcèlement

Confirmer la participation au concours Nah

Bilan de participation au concours Nah

Implanter le dispositif «Equipe ressources»

Campagne d'inscription des membres de l'équipe Ressources

Déposer le protocole de prise en charge

Confirmer la participation aux formations

Implanter le dispositif «Ambassadeurs collégiens»

Campagne d'inscription de l'équipe référents

Vue annuelle | Vue trimestrielle

Aujourd'hui

Evènements	Janv	Févr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Octo	Nov	Déce
Adhésion au												
Adhésion au												
Participation												
Participation												
Participation												
Participation												
Implanter le												
Implanter le												

Actualités

12/06/2021 - Actualité 1

Laborum anim elit exercitation qui aliqua nostrud sint duis velit mollit. Ex amet sint sunt deserunt velit sit deserunt ipsum minim aliquip id nostrud exercitation. Nisi mollit officia nulla elit quis laboris id in aliquip irure occaecat. Eiusmod anim Lorem sunt non magna ea. Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing elit. Fugit maxime incidunt deserunt ex facere placeat!

15/06/2021 - Actualité 2

Laborum anim elit exercitation qui aliqua nostrud sint duis velit mollit. Ex amet sint sunt deserunt velit sit deserunt ipsum minim aliquip id nostrud exercitation. Nisi mollit officia nulla elit quis laboris id in aliquip irure occaecat. Eiusmod anim Lorem sunt non magna ea. Lorem ipsum dolor sit amet

Rôle des ambassadeurs collégiens



- Le rôle des ambassadeurs collégiens est de proposer des actions d'information et de sensibilisation au sein du collège ou à destination des plus jeunes..
- Les missions des ambassadeurs collégiens sont connues des délégués de classe et les élus au CVC. Le lien avec les instances représentatives collégiennes est régulier.
- Les ambassadeurs sont des partenaires précieux de la prévention. Ils sont les interlocuteurs de l'équipe ressource de l'établissement. Ils peuvent être les auxiliaires d'une détection précoce des situations et, ce faisant, contribuent à optimiser l'efficacité de la réponse éducative. Ils apportent leur expérience à la meilleure compréhension des faits de harcèlement en lien avec le climat scolaire.

Acteurs impliqués dans le dispositif

- minimum 10 élèves choisis de préférence parmi les élèves de 5ème, 4ème et 3ème
- Référents adultes de l'établissement



Formation : les modalités

- La formation des élèves sera organisée au sein de l'établissement par les référents.
- Ils seront chargés de l'organisation de cette journée, du recrutement d'élèves volontaires et de leur accompagnement dans leurs missions d'ambassadeurs.
- Les formateurs pourront s'appuyer sur l'ingénierie de formation et les modules pédagogiques clé en main fournis dans l'espace pHARe.



MODULE 1 ENGAGEMENT

(cf. livret formateur)

*Missions des ambassadeurs de la
lutte contre le harcèlement*

Enoncer les principes du Code d'honneur #NAH

5 principes à respecter lors des temps de formation

- On ne juge pas son camarade
- On laisse chacun formuler ses impressions, ses pensées, ses ressentis et ses questions en étant respecté : personne ne peut être interrompu.
- On respecte les limites de la liberté d'expression : pas de propos injurieux, pas de moquerie.
- On écoute les autres : tout le monde doit pouvoir prendre la parole.
- On s'engage à ne pas répéter les propos échangés pendant l'atelier, en particulier ceux qui auraient trait à la vie privée

The background of the entire page is a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is rendered in a simple, line-art style with varying hair styles and expressions. The faces are colored in a palette of muted greens, blues, and greys, creating a textured, crowd-like effect.

Atelier Team building

Fiche activité 1



Brainstorming

Un ambassadeur c'est ?

Fiche activité 2

Corrigé

<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/devenir-ambassadeur-au-college/>

TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE

- ▶ **SENSIBILISER** les élèves
- ▶ **REPÉRER** les signes du harcèlement
- ▶ **CONVAINCRE** les victimes d'en parler



POUR AGIR EN ÉQUIPE

- ▶ **SE FORMER** à la question du harcèlement entre élèves
- ▶ **COOPÉRER** avec les élèves élus au CVC ou CVL
- ▶ **ASSOCIER** les adultes



POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS

- ▶ **ORGANISER** des actions de prévention
- ▶ **PARTICIPER** au concours Non au harcèlement (NAH)
- ▶ **CRÉER** une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSEURS
APPRÉHÉS
3020 Service 6 sept
0 800

NON AU HARCÈLEMENT



Quizz Que sais-tu du harcèlement ?

Fiche activité 3

The background of the slide is a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is rendered in a simple, line-art style with a teal color palette. The faces are oriented in various directions, creating a sense of a diverse crowd. The overall effect is a textured, monochromatic background.

MODULE 2

Harcèlement : mieux comprendre les processus de harcèlement

Le harcèlement, comment ça marche ?

Visionnage vidéo

Fiche activité 4



NON AU HARCÈLEMENT

Remue-méninges

Le harcèlement c'est ?

Fiche activité 4

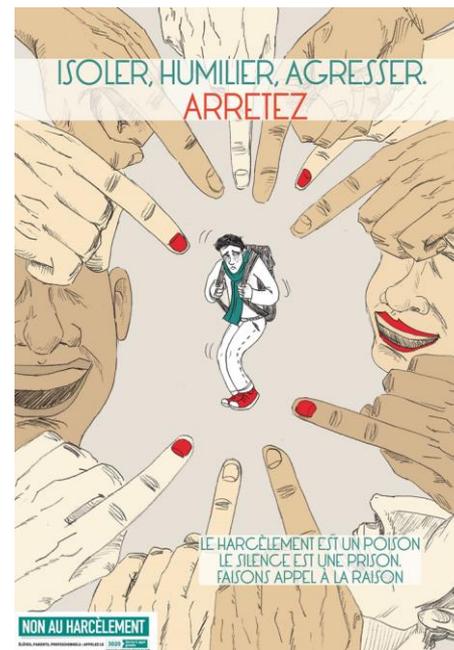


Les caractéristiques

Violences du groupe

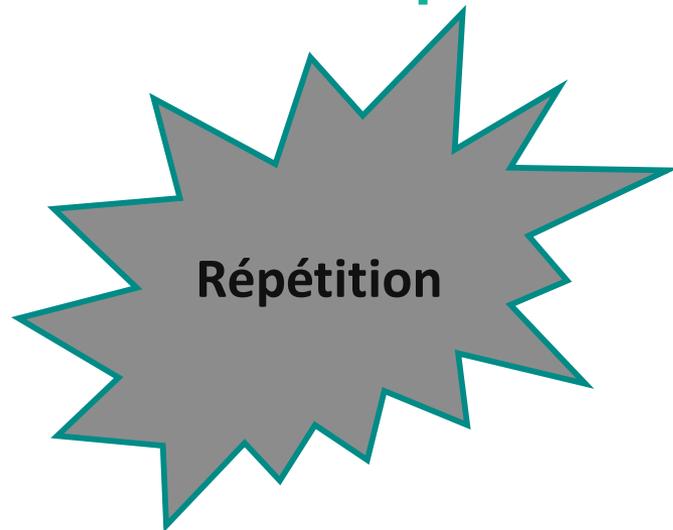
POUR CERTAINS,
C'EST SEULEMENT
POUR RIGOLER

c'est un rapport de force et de domination
entre un ou plusieurs élèves et une ou
plusieurs victimes.



Lycée Guez de Balzac de l'académie de Poitiers

Les caractéristiques

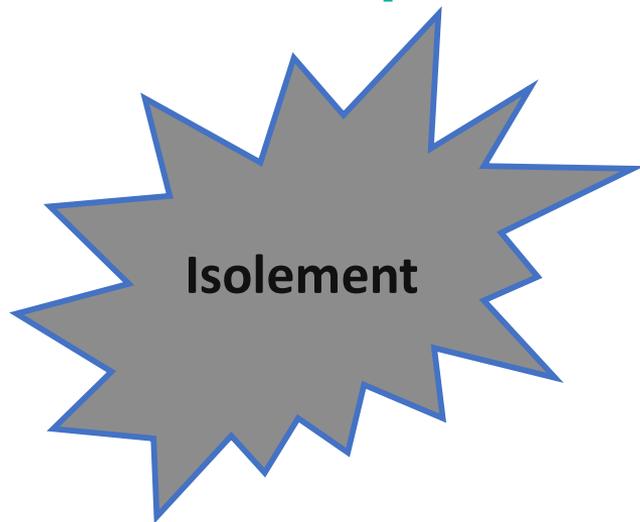


Il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.



lycée Louise Michel de Grenoble, académie de Grenoble

Les caractéristiques



la victime est souvent isolée, plus petite,
dans l'incapacité de se défendre



Académie de Guadeloupe

Définition

- Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer) verbale (menaces, railleries, taquinerie et sobriquets) psychologique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

Dan Olweus (1970)



Pour le psychopédagogue *Bruno Humbeeck*, un aspect fondamental est celui de **groupe** :

C'est un groupe qui décide d'exclure, violenter, humilier une personne.

Ce harcèlement trouve souvent son origine dans le **rejet d'une différence physique** (poids, couleur de peau, handicap...) ou sociale.





Combien d'élèves sont concernés par le harcèlement en France ?

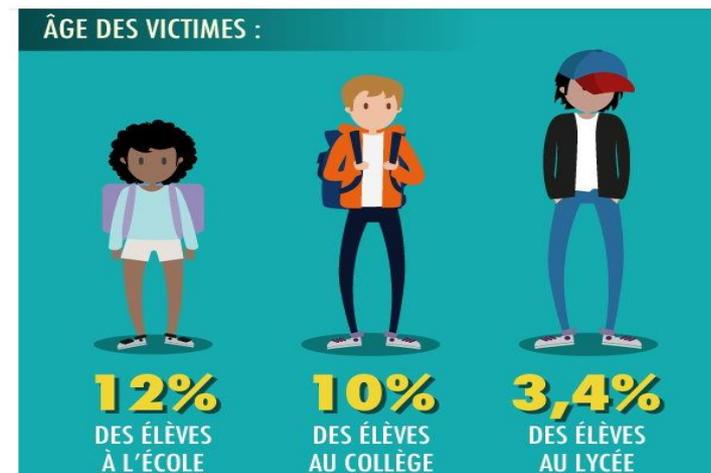
Combien d'élèves sont concernés en France ?

Pour aller plus loin

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/48/6/depp-ni-2018-18-33-Resultats-enquete-climat-scolaire-et-victimation_1053914_1295486.pdf

Pour aller plus loin

https://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=4143



Les conséquences du harcèlement

CONSÉQUENCES :

Pour les victimes, les conséquences peuvent être d'ordre :



SCOLAIRE
(DÉCROCHAGE
SCOLAIRE)



PSYCHOLOGIQUE
(DÉPRESSION
VOIRE SUICIDE)



PHYSIQUE
(TROUBLES DU
SOMMEIL, DE
L'ALIMENTATION...)



*20 à 25% de l'absentéisme
chronique au collège et au lycée
vient de la peur des agressions*

Fiche 4 Activité 3

VICTIME COURT TERME	AUTEUR COURT TERME
VICTIME MOYEN ET LONG TERMES	AUTEUR MOYEN ET LONG TERMES



Sur la personne

- Isolement social
- Perte de confiance en soi, en les autres
- Sentiments de honte et de culpabilité
- Stress, angoisse
- Conduites agressives
- Tentative de suicide

Sur la scolarité

- Sentiment permanent d'insécurité
- Absentéisme
- Baisse des résultats scolaires
- Rupture scolaire

Conséquences pour la cible



Sentiment
d'impuissance
Loi du silence

Sentiment
de culpabilité

Peur du
regard
des
autres

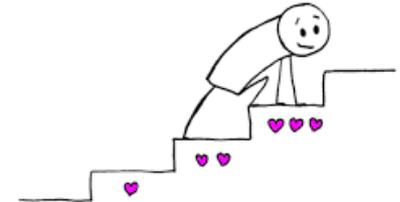
Sentiment
de
méfiance

Risque de
décrochage
scolaire

Rejet



Et je suis déterminé ! Je vais remonter l'estime que j'ai de moi.



Conséquences pour le harceleur



Sentiment de triomphe/puissance/d'impunité

Illusion d'être populaire

Agressivité, violence

Risque d'exclusion
De sanctions pénales

Risque d'exclusion sociale

Conduites addictives



**TOUS AMBASSADEURS
CONTRE LE HARCÈLEMENT !**

Le harcèlement, pourquoi ça marche ?

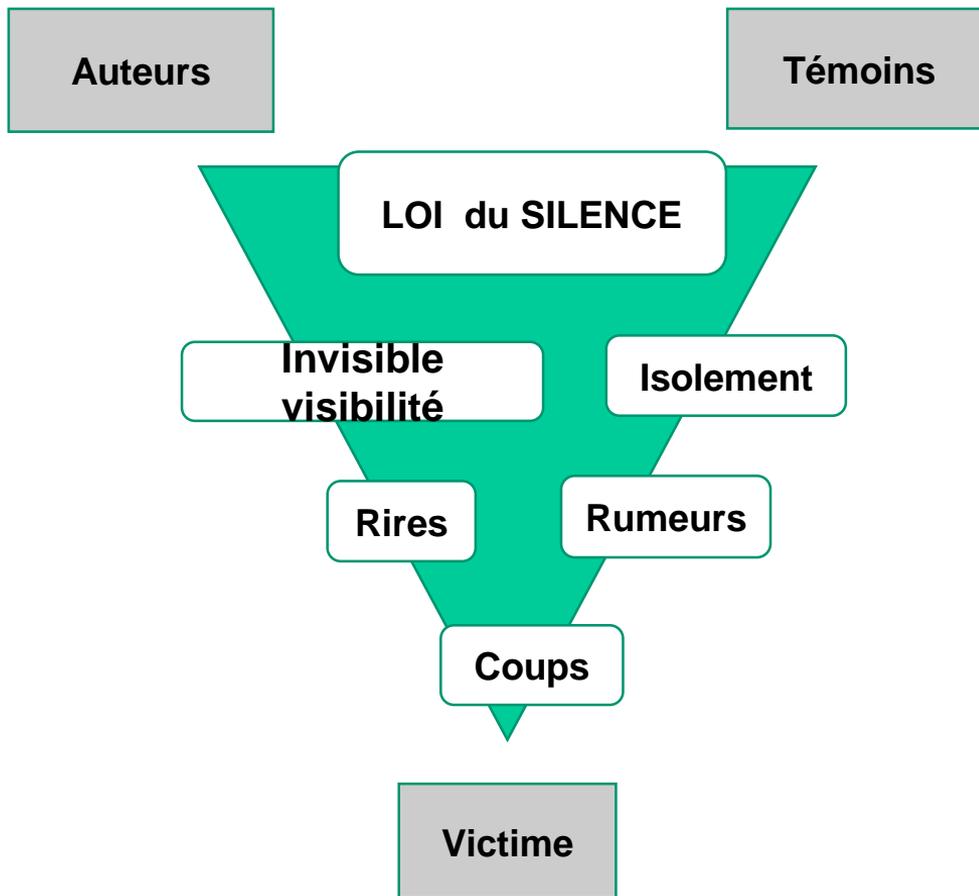


Fiche 5 Visionnage Les injures

<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/les-injures-film-de-sensibilisation/>

**Et si on débattait ? Les spectateurs
sont-ils acteurs du harcèlement ?**

Les facteurs de dynamique du harcèlement



Fiche d'activité 6

Les acteurs du harcèlement

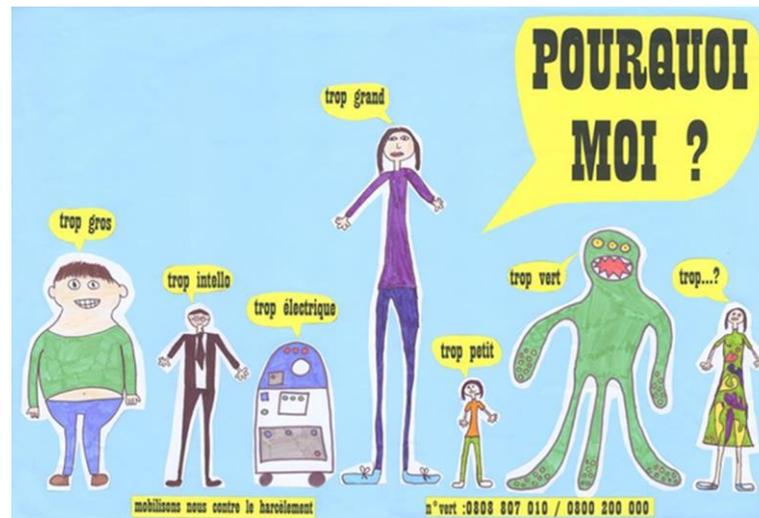
Apparence physique

Sexe, identité de genre,
orientation sexuelle ou
supposée

Handicap

Appartenance à un groupe
social ou culturel particulier

Centres d'intérêts différents.....



Fiche d'activité 6

Un « profil type » ?

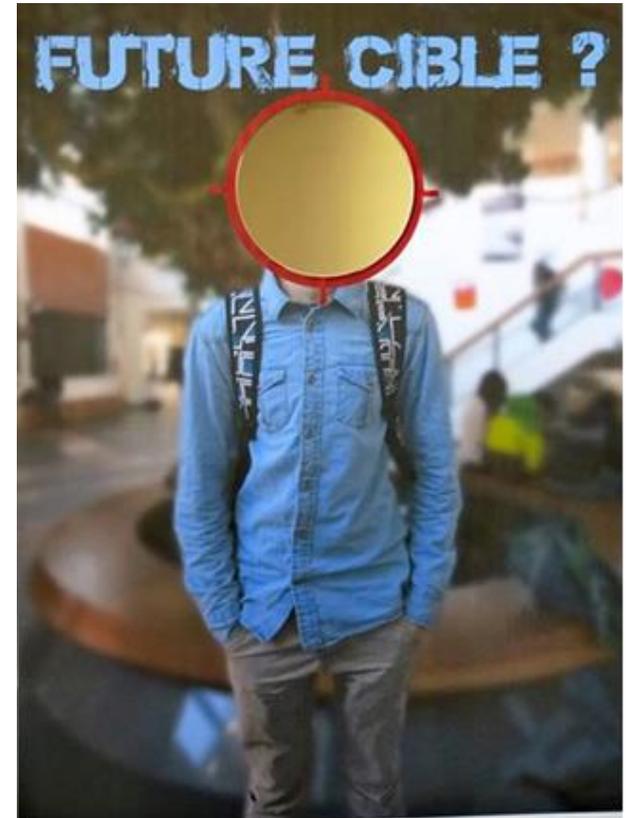
Victimes de harcèlement:

- Pas de profil type.
Eventuellement moment de fragilité passager.
- Etat de sidération face aux premières moqueries.
- Au fur et à mesure possibilité de comportement de victime.
- Pas de déterminisme.

Auteurs de harcèlement:

- Différents profils
- Souvent un manque d'empathie
- Volonté d'exister, de s'affirmer en harcelant.

Nécessité de sortir de ces comportements ou de cette situation



Que dit la loi ?

Délit de harcèlement

La loi du 4 août 2014 crée le délit de harcèlement applicable au cadre scolaire, y compris quand les comportements ou propos n'ont pas causé chez la victime une interruption temporaire de travail. Les peines varient, selon les circonstances, d'un à trois ans d'emprisonnement et de 15 000 à 45 000 euros d'amende. Le fait de commettre ce délit par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne est une circonstance pénale aggravante.

Non-assistance à personne en danger

La fraternité ne se résume pas à l'interdiction de comportements qui portent atteinte aux personnes. Elle suppose également une interdiction juridique d'indifférence à ce qui arrive à autrui et l'obligation d'agir pour lui porter assistance. Le Code pénal⁷ définit le cadre de l'obligation de porter assistance à personne en péril et les peines encourues pour ceux qui s'en abstiennent. 4 Article 9 du Code civil et article 226-1 du Code pénal. 5 Article 222-33-2-2 du Code pénal

The background of the entire image is a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is rendered in a simple, line-art style with various expressions and hairstyles, all in a uniform teal color. The faces are arranged in a way that they overlap and fill the entire space, creating a textured, crowd-like effect.

MODULE 3 CYBERAMBASSADEURS

Télécharger le module cyberh

The background of the slide is a solid teal color. Overlaid on this background is a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is drawn with simple black outlines and filled with a light blue color. The faces are oriented in various directions, some looking forward, some in profile, and some looking slightly away. The overall effect is a textured, crowd-like appearance.

MODULE 4 Rôle des ambassadeurs



MODULE 4 Ambassadeurs = lanceurs d'alertes

Fiche 7 Je suis témoin d'une situation de harcèlement, je fais quoi ?

Activité 1 Je soutiens et je signale

Activité 2 J'identifie les personnes ressources

Activité 3 Je connais les lignes de soutien



The background of the slide is a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is rendered in a simple, line-art style with various expressions and orientations. The entire pattern is a uniform teal color, matching the overall theme of the slide.

MODULE 4 Ambassadeurs = acteurs de la prévention

Fiche 8 Conduire un projet dans mon collège pour agir contre le harcèlement

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/dispositif-des-ambassadeurs-collegiens>

FICHE 8 QUEL PROJET CONDUIRE DANS MON COLLÈGE POUR AGIR CONTRE LE HARCELEMENT ?

Monter un projet demande de :

- se documenter sur le sujet ;
- analyser les besoins ;
- définir une équipe projet ;
- fixer les objectifs ;
- préciser les contenus du projet action par action ;
- définir les modalités de mise en œuvre ;
- penser à l'évaluation.

Équipe projet

Nom des référents collégiens du projet :
Nom des adultes référents :

Contexte

Quels sont les besoins dans votre établissement (situations de harcèlement déjà existantes, données de la vie scolaire, de l'infirmerie, etc.) ?
.....

Existe-t-il déjà des actions de prévention du harcèlement dans votre collège, à votre connaissance ?
.....

Présentation du projet

Titre du projet (facultatif, il peut être trouvé par la suite) :

Objectifs du projet :

Lieu du projet (entourez) : un lycée ; votre collège ; une école

Public cible (entourez - plusieurs réponses possibles) - élèves ; enseignants ;

personnels médico-sociaux ; vie scolaire ; personnels techniques ; parents

Autre public :

Concernant les élèves, lesquels (un niveau, tous les niveaux, une classe, plusieurs classes, etc.) ?
.....

FICHE 8 SUITE 1/2

Type de projet (entourez) : projet ponctuel (journée spéciale, soirée débat, etc.) ;
projet tout au long de l'année (plusieurs actions)

Description générale du projet (séquence de sensibilisation, ateliers de lutte contre le harcèlement, stands, exposition, vidéo de sensibilisation, etc.) :
.....

Modalités de mise en œuvre

Temps de préparation nécessaire (réunions, préparation de support, entraînement pour une intervention, etc.) :

Sur quel temps pouvez-vous préparer votre projet (temps de la pause méridienne, heures de « permanence », hors temps scolaire) ?
.....

Comment allez-vous présenter ce projet aux adultes de l'établissement (courrier, passage en salle des professeurs, annonce lors du conseil d'administration, d'une réunion CVC, affichage, ENT, etc.) ?
.....

Si vous avez choisi d'intervenir dans une école, qui peut vous aider à prendre contact ?

Comment allez-vous prendre contact ?

Qu'ils soient ou non acteurs du projet, comment alerter les parents de ce projet ?
.....

Ressources à mobiliser

Dans quels lieux peuvent se dérouler les actions ?

Sur quel temps pouvez-vous réaliser votre projet (heures de « permanence », pause méridienne, pendant les cours, etc.) ?

Quelles ressources existant dans le collège ou à l'extérieur (y compris ressources nationales) pouvez-vous mobiliser ?

De quel matériel aurez-vous besoin (tablette, ordinateur, vidéoprojecteur, etc.) ?
.....

FICHE 8 SUITE 2/2

Comment communiquer sur le projet ?

Quels supports de communication pour ce projet (flyer, utilisation des réseaux sociaux, etc.) ?
.....

Budget

Dépenses	Recettes

Rétroplanning

Actions	Avant l'action	
	Calendrier	Qui s'en charge ?
Faire un courrier à l'équipe éducative	1 mois avant	
Préparer le support de présentation	3 semaines avant de présentation	

Pendant l'action

Actions	Qui s'en charge ?
Prévoir le matériel (ordinateur, vidéoprojecteur, son, connexion Internet, etc.)	

Après l'action

Actions	Qui s'en charge ?
Évaluation par les élèves de la séquence	

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcelement.education.gouv.fr